



→ Mission

Par délégation et sous la responsabilité du Président, le Responsable Portage de repas, a pour mission de suivre l'activité Portage de repas.

ENVIRONNEMENT DE LA MISSION

Cette mission, ce mandat impliquent :

- un travail avec le Président d'association et les équipes salariées de l'association et de la Fédération
- un travail avec des partenaires extérieurs



→ Détail des tâches

Assurer le suivi de la prestation dans le respect des procédures :

- Participe au suivi de la prestation et l'évaluation qualité
- Vérifie la conformité des dossiers clients
- Vérifie les dossiers de suivi du matériel utilisé pour la réalisation des prestations

Assurer le suivi du personnel s'y rattachant (Entretiens / Evaluations / Formations)

Assurer le suivi et l'équilibre budgétaire du service

- Participe à l'établissement du budget
- Participe à la négociation des tarifs auprès du prestataire
- Suit les dépenses et analyse la rentabilité du service

Communiquer au sein de son association et sur le territoire couvert :

- Faire connaître le service portage de repas en déposant des dépliant
- Remonter les informations de terrain au Président et à l'association

Participer à la vie associative :

- Participe au conseil d'administration lorsqu'il est invité
- Participe à la recherche, l'accueil et l'intégration de nouveaux bénévoles



→ Compétences et qualités humaines requises

SAVOIRS

Connaître

- Le contexte local et la concurrence
- Le fonctionnement associatif
- Le mouvement ADMR, les statuts, le règlement intérieur, les valeurs, le projet politique ADMR
- Les spécificités du public concerné
- Le fonctionnement du service et des matériels
- Les principes éthiques et de confidentialité
- Le cahier des charges de l'activité (sous agrément de la DIRECCTE)

ANIMATION

ACTIONS

EXPÉRIENCES

OUTILS

SAVOIR-FAIRE

- Ecouter
- Rendre compte
- Manager
- Gérer un budget

SAVOIR ETRE

Être :

- Autonome, pédagogue et diplomate
- Organisé, méthodique et rigoureux
- Faire preuve de discrétion et de secret missionnel



→ Modalités pratiques

Lieu de l'activité : Territoire de l'association

Durée : Permanente

Périodicité : 5 à 10 h par mois

Profil :

- Habitant sur le territoire
- Disponible et véhiculé
- Connaissances sur les pratiques d'hygiène et la sécurité alimentaire
- Aptitudes administratives et comptables
- Compétences en management



→ Accompagnement de la mission

Tuteur-référent-responsable de l'activité :

- Président

Accompagnement proposé :

- Actions de formation/information avec l'équipe fédérale
- Formations spécifiques